



BULLETIN MUNICIPAL 2022/2023

ENTRE GARTEMPE ET VINCOU

Mairie de PEYRAT DE BELLAC

SOMMAIRE

PAGE 3	Mot du Maire
PAGE 4	Services Municipaux
PAGE 9	Vie locale
PAGE 14	Embellissement du village
PAGE 25	Associations et culture
PAGE 34	Office du tourisme

ENTREPRISE BARDU

- Plomberie
- Chauffage
- Pompe à chaleur
- Géothermie
- Solaire thermique
- Climatisation
- Couverture
- Dépannages

Chauffage
Sanitaire

Sylvain BARDU www.plomberie-chauffage-bardu.fr
entreprise.bardu.sasu@gmail.com
05 55 68 77 45 - 06 87 87 53 06

les pépites de l'aloé

Laetitia DESLANDES
Coaching & accompagnement
• Conseils bien-être avec l'aloé vera, plante médicinale aux mille vertus •

06 86 85 78 20
laetitia@lespitesdelaloe.com
www.lespitesdelaloe.com

f @ in

Mot du maire

C'est avec grand plaisir que je reviens vers vous pour ce nouvel édito sur la vie de notre commune.

Une année qui vient de s'écouler encore très singulière. Alors que l'horizon de sortie de pandémie s'éclaircit, nous voilà confrontés à d'autres crises : le retour d'une guerre sur le continent européen, la crise énergétique, la flambée des prix ... Nul n'est épargné par l'inflation galopante. A la hauteur de ses moyens, la municipalité a mis en place quelques mesures pour ne pas alourdir la facture pour les ménages. Parmi les décisions prises en 2022, on peut citer le maintien des taux sur les prélèvements de taxe foncière et de surtaxe d'assainissement, et l'instauration d'une tarification sociale à la cantine avec un repas à 1 € pour les plus modestes.

Dans ce contexte, même si notre commune bénéficie du bouclier tarifaire, nous devons nous inscrire dans une démarche de sobriété énergétique. Une de nos priorités sera d'agir sur l'éclairage public, un poste de dépense important. En collaboration avec le SEHV, nous travaillons actuellement sur la réduction des plages d'éclairage et sur l'installation d'horloges astronomiques afin de programmer des coupures nocturnes sur tout notre réseau. En parallèle, nous menons une étude sur la rénovation thermique du foyer club.

Pour poursuivre sur une note plus positive, l'année 2022 a vu le retour de la vie associative et de ses nombreuses festivités. A noter un nouveau rendez-vous annuel sur la commune avec la « Fête des associations », fruit d'un travail collectif entre les associations et la municipalité. Un grand merci à tous les bénévoles, les élus et la population qui ont encouragé cette coopération pour la promotion du tissu associatif et la vitalité de notre territoire.

En matière de travaux, l'année 2022 fut une année riche en réalisations. Retenons de nombreuses opérations de réfection de voirie, la rénovation d'une salle de classe, des travaux de réhabilitation dans les logements communaux, le renouvellement des équipements dans la cuisine du foyer club bas, de nouveaux aménagements pour les activités sportives ...

Certaines tâches ont pu être réalisées en régie et parfois dans des délais contraints aussi je tiens à saluer l'investissement de l'ensemble de nos agents des différents services pour tout le travail accompli.

Pour 2023, le chantier de construction d'un bâtiment associatif au stade devrait enfin débiter. A proximité, devraient également voir le jour, des terrains de pétanque et un équipement multisports. Ces espaces de partage et de lien social seront agrémentés par du mobilier urbain pour renforcer la convivialité. Enfin, dans notre objectif d'amélioration de la sécurité des déplacements des usagers, nous poursuivrons nos actions d'aménagements de voirie.

Je ne saurais terminer cet édito sans évoquer la tenue des premières réunions de quartiers. Beaucoup de sujets ont été abordés et nous y avons apporté le plus grand intérêt dans les projets à venir. Vous avez été nombreux à participer à ces temps d'échanges, signe de l'importance de cette démarche participative qui sera reconduite en 2023.

J'en profite pour remercier les élus dont l'action reste guidée par le bien vivre ensemble et qui s'emploient au développement harmonieux de notre territoire.

Je conclus en formulant pour tous, des vœux de bonheur, de bienveillance, de solidarité, d'optimisme et d'ambition collective.

Bien sincèrement,
Patricia MARCOUX LESTIEUX

SERVICES MUNICIPAUX

CONTACTS UTILES

ENEDIS

Dépannage 7/7 et 24/24
Tél : 09 72 67 50 87

AGUR (eau)

Service d'urgence 24/24
Tél : 09 69 39 40 00

SOUS-PRÉFECTURE

BELLAC
8 rue Lamartine
Tél : 05 87 03 11 00

IMPÔTS ET TRÉSORERIE

BELLAC
1 rue Thiers
Tél : 05 55 60 93 20

OFFICE DE TOURISME

BELLAC
Rue des Doctrinaires
Tél : 05 55 68 12 79

MAISON DU DÉPARTEMENT

BELLAC
32 rue Vincent Auriol
87300 BELLAC
PMI, Parcours social
Tél : 05 55 68 15 87



**CONSULTATIONS EXTERNES
DE SPÉCIALISTES À L'HÔPITAL
INTERCOMMUNAL
DU HAUT-LIMOUSIN**
HIHL Site de Jolibois BELLAC
tél. 05 55 47 20 03

Sur prise de rendez-vous

ADDICTOLOGIE

Mme BERNARD,
infirmière au CSAPA
Prise de RV au 05.55.34.46.00

ANGIOLOGIE - DOPPLER

Dr Céline PERRUCHOT-DABOUSSI

CARDIOLOGIE

Dr Denis PINAUD

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE

Dr Joël RENAUDIE

DERMATOLOGIE

Dr Valérie DOFFOEL-HANTZ

DOULEUR

Professeur NATHAN

DIÉTÉTIQUE

Marion CHENE

GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE

Dr Jacques LEVY-FREBAULT

HÉMATOLOGIE

Dr Mohamed TOUATI

HOLTERS

Infirmiers de l'HIHL

OBSTÉTRIQUE Sages-femmes

Madame BACAVIN-PEYRINET

OPHTALMOLOGIE

Dr MOURGUES,
Dr PETELAT,
Dr QUILBE,
Dr LECLERC

ORTHOPÉDIE

Dr Christophe RIVIERE
Dr Daniel SETTON

ORTHOPTIE

Madame Sandrine THUAULT

PNEUNOLOGIE-ALLERGOLOGIE

Professeur MELLONI

PSYCHIATRE

Dr Christian HEID

SOUTIEN AUX AIDANTS

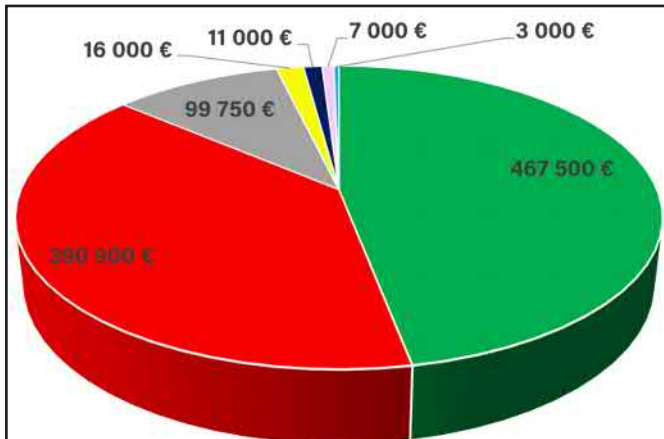
Psychologue HIHL
Prise de RV au 05.55.47.23.90

UROLOGIE

Dr Julien BERGER
Dr Pascal PAULHAC

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

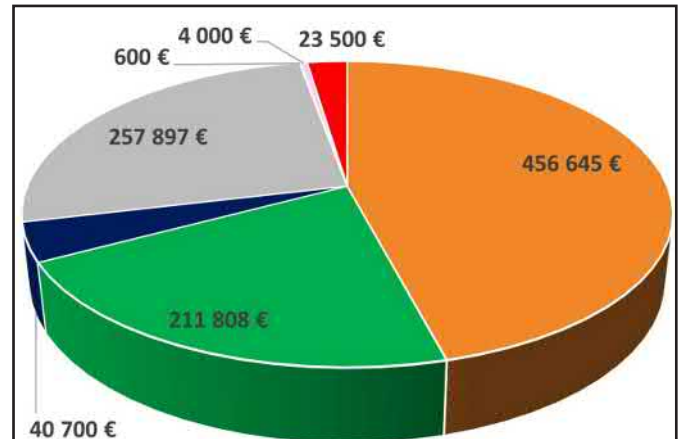
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Montant total : 995 150 €

- Dépenses de charges courantes (eau, électricité...)
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Indemnités d'élus, subventions, SDIS
- Intérêts des emprunts
- Charges exceptionnelles (dont CCAS)
- Reversion vers sections investissement

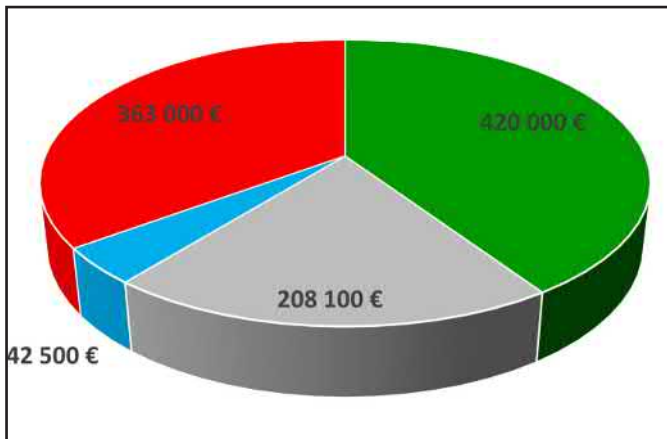
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Montant total : 995 150 €

- Impôts et taxes
- Dotations et participations de l'état
- Autres produits (loyers)
- Résultat antérieur reporté
- Produits exceptionnels
- Remboursements sur charges de personnel
- Produits des services (périscolaire, cimetière...)

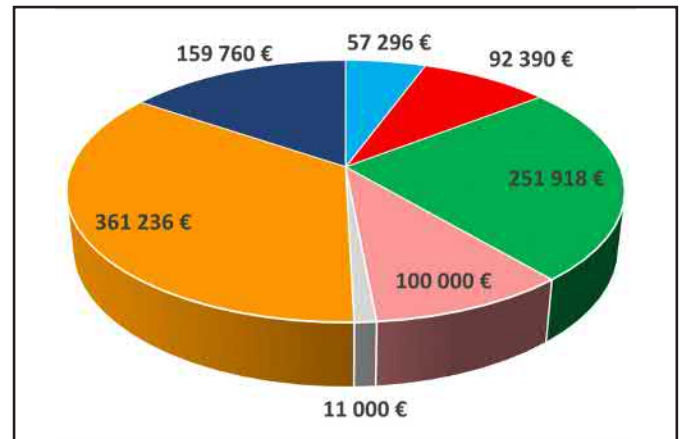
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Montant total : 1 033 600 €

- Emprunts et dettes
- Immobilisations corporelles
- Immobilisation en cours
- Restes à réaliser sur exercices antérieurs

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Montant total : 1 033 600 €

- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions
- Emprunts et dettes
- Autres immobilisations financières
- Opérations entre sections
- Excédents capitalisés
- Résultat antérieur reporté

COMMUNICATION

La Commune dispose d'un site Internet géré en partenariat par la mairie et le Pôle multimédia.. Il comporte des informations concernant les services de la mairie (calendriers des déchets, démarches, cantine et garderie, tarifs des prestations, etc...). Vous y trouverez également les infos générales de la mairie dont les comptes rendus des réunions du conseil municipal, les menus de la cantine, ainsi qu'un calendrier prévisionnel des principales manifestations.

Un annuaire des principaux services (urgences, médical, administratif) ainsi qu'un diaporama d'anciennes cartes postales complètent le site.

Une rubrique « Associations » permet aux associations qui le souhaitent d'y faire figurer leur activité. Si vous le souhaitez, contactez le PMPB (Pôle Multimédia, tél 05.55.60.44.51, courriel pmpeyratdebellac@orange.fr).

Voici l'adresse du site : <https://peyratdebellac.fr>

Par ailleurs, comme vous avez pu le constater, 2022 a été une année riche en éléments de communication. Si la Feuille Peyrachonne n'a pas été reconduite, c'est simplement que nous avons privilégié des informations ponctuelles et ciblées, réalisées par boitage. Nous pourrions à nouveau rédiger cette newsletter à l'avenir si besoin.

Enfin, les nouveaux panneaux d'affichage annoncés sont installés et répartis dans toute la commune. Ces emplacements sont réservés à l'information communale et associative.

L'information est un élément essentiel au bon fonctionnement de la collectivité. Nous poursuivrons donc ce service comme nous le faisons depuis 2020, en utilisant le support de communication le mieux adapté (Site, Panneau Pocket, affichage, Feuille Peyrachonne, Bulletin, flyers ...)

La Fibre chez vous en 2022 !!!
(communication de NATHD)



Grâce à l'action publique des collectivités, de la Région, du département, de la CCHLeM, avec le soutien de l'Etat et de l'Union Européenne, la fibre optique se déploie sur le territoire.

A Peyrat de Bellac :

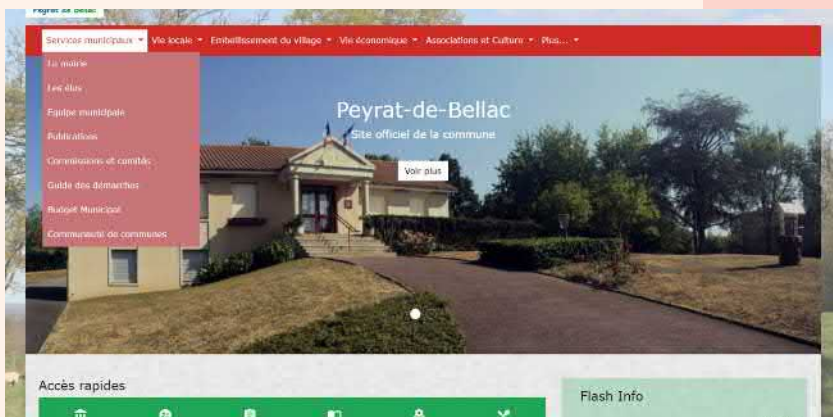
Plus de 700 foyers et locaux professionnels ont désormais accès à la Fibre optique fin 2022 et ainsi au meilleur du Très Haut Débit.

En complément des locaux déjà éligibles à la fibre, un total de 588 nouvelles prises optiques ont été commercialisées sur le réseau public en 2022.

Le 23 juin, le service public de la Fibre a tenu une permanence d'information en mairie pour accompagner les habitants dans leur accès à ce nouveau réseau de télécommunications qui remplacera le réseau cuivre classique d'ici 2030.

Près de 200 foyers ont déjà choisi la fibre chez eux !

Renseignez-vous sur www.nathd.fr ou au 0 806 806 006 (service gratuit + prix appel)



PERMANENCES

CAF (Caisse d'Allocations familiales). Les mardis de 9h à 12h et 13h15 à 16h15 – Mairie de Bellac

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) : 2e et 4e mercredi sur rendez-vous. Tél : 3960 - Mairie de Bellac

Conciliateur de justice

Une fois par mois – Tél à l'accueil de la mairie de Bellac au 05.55.68.10.61

CPAM (caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Sur rendez-vous au 36 46 (ou site ameli.fr) le jeudi de 9h à 12h et, en semaines impaires, le vendredi de 9h à 12h (hors vacances solaires)

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 à la maison des associations - 9 rue Chanzy – Bellac - Tél : 05.44.00.04.04

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Solène GAUTHIER reçoit exclusivement sur rendez-vous. Contact : Maison du Département de Bellac au 05.55.68.15.87

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

La FNATH est une association assurant un rôle de conseil et de défense auprès de toutes victimes d'accidents du travail, d'accidents domestiques, de maladies professionnelles, d'accidents de la circulation ...

Permanence : le samedi de 9 h à 11 h

Maison des associations - 9 rue Chanzy – Bellac

Contact : 05 55 68 98 68

Internet : www.fnath87.org

mail : fnath87@orange.fr

L'ADPAD (ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES À DOMICILE)

Accueil uniquement sur RV : mardi /mercredi /jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Cécile CHEVRIER : 05.55.68.75.92 c.chevrier@adpad87.fr

Aurore BOUDOT : 05.55.68.73.37 a.boudot@adpad87.fr

Maison de Santé pluriprofessionnelle de Bellac – 14 rue de la Liberté

B.M.P.A.H (ASSOCIATION BELLAC MÉZIÈRES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES)

La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Pour répondre à vos besoins, elle vous propose un service mandataire d'employé(e) de maison ou de garde à domicile

Permanence : du mardi au vendredi de 9 h à 11 h, 2 place Carnot 87300 BELLAC

En dehors de ces permanences, laisser un message 05.55.60.24.66

mail : bmpah.mandataire@sfr



ADIL 87 : AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Que vous soyez locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire ... L'ADIL 87 permet d'obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'État, est à votre service.

Des conseillers-juristes répondent gratuitement à vos questions sur l'habitat.

Pour tout conseil en matière de logement, veuillez contacter le 05.55.10.89.89

Permanence : le 2e et le 4e mardi de 9h30 à 12h30 à la maison du Département à Bellac

Site internet : www.adil87.org

LA MISSION LOCALE : POUR L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE DES JEUNES DE 16 à 25 ANS

Vous avez moins de 26 ans, un conseiller référent de la Mission locale vous proposera des conseils personnalisés sur l'emploi, l'orientation, la formation et toutes démarches de la vie quotidienne.

Point d'accueil le plus proche de chez vous :

Mission locale Rurale de la Haute-Vienne, Antenne de BELLAC, 2 rue du Coq

Pour convenir d'un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter au 05.55.68.87.54



ÉTAT CIVIL 2022

ILS SONT NÉS CETTE ANNÉE

Le 8 avril	Louise GUILLEMOT
Le 22 mai	Héloïse Saoirse PRUGNAUD
Le 18 août	Louis Thierry Christian BOUCAULT
Le 26 septembre	Izïa Lou Léa JOYEUX
Le 13 novembre	Louise Charlotte HADFIELD DEWHURST

ILS SE SONT MARIÉS CETTE ANNÉE

Le 23 avril	Jean-Luc COURIVAUT et Valérie LEGAUD
Le 30 juillet	Hedy SAHARI et Aurélie BESSAGUET
Le 13 août	Alain JOYEUX et Francine DUPORT

ILS NOUS ONT QUITTÉS CETTE ANNÉE

Le 1 ^{er} janvier	Thomas Lucien MONTEILLER
Le 28 janvier	Lucette Andrée Madeleine AUDIN veuve CLOUX
Le 22 février	André Marie HORNBERGER
Le 23 février	Louise MERCIER veuve RIFFAUD
Le 23 mars	Robert Georges Claude AUCHER
Le 31 mars	André Fernand LORGUE
Le 21 juin	Fabienne Rolande Muriel MAUDUIT épouse VALLIER
Le 22 juillet	Martine LEBRAUD épouse CARDINAL
Le 6 septembre	Colette Michelle CHABROUX veuve VIGNAUD
Le 27 septembre	Denise Emilienne RIFFAUD veuve BICHAUD
Le 15 octobre	Patricia Rosemary TUCKETT
Le 22 novembre	Marcel Camille DUDOGNON
Le 11 décembre	Gérard RAFFIER
Le 27 décembre	Madeleine Aimée MALIVERT épouse PARENT

VIE LOCALE

ENFANCE JEUNESSE

Rentrée scolaire 2022

La rentrée a eu lieu le jeudi 1er septembre avec une légère baisse des effectifs : 72 élèves répartis en 3 classes

- 23 élèves en maternelle avec Mme Catherine RIVIÈRE
- 23 élèves en CP-CE1-CM1 avec Mme Valentine DESENFANT (Directrice d'école)
- 26 élèves en CE2-CM2 avec Mme Julie HERVY

La cantine comme à la maison !

Dans notre école, nous pouvons apprécier que les repas soient faits maison et cuisinés sur place. Soucieux de la qualité des aliments, nous développons l'approvisionnement en circuit court et/ou bio.

Dans le même temps, nous avons fait appel à une diététicienne pour le bon équilibre et la diversité des menus servis aux écoliers.

Merci au personnel communal pour les bons petits plats préparés, mais aussi pour tout le travail de sensibilisation au quotidien sur l'importance de bien se nourrir et de limiter le gaspillage alimentaire.



MOT DE LA DIRECTRICE

Après ces années compliquées, rythmées par les confinements successifs, les mises en œuvre de mesures sanitaires contraignantes pour les enfants comme pour les adultes, la vie reprend son cours plus normalement dans notre quotidien.

Il en va de même à l'école des Deux Tilleuls où les élèves ont pu retrouver un rythme normal, sans masque, sans gel, avec des temps de récréation partagés et des sorties à nouveau autorisées. C'est ainsi que pour la première fois depuis deux ans, les enfants ont pu fêter comme il se doit Noël le dimanche 11 décembre lors de la journée organisée par l'Amicale de l'école qu'il convient ici de remercier bien sincèrement pour leur travail et leur investissement au côté de l'école pour les enfants. Lors de la dernière semaine de classe avant les vacances de Noël, tous les élèves de l'école ont eu la chance d'assister au spectacle «L'ours et la louve» et de participer, avec les artistes, à des ateliers de paysages sonores.

Ces temps conviviaux et festifs sont importants tant pour créer des souvenirs communs et des liens entre les enfants, que pour compléter et enrichir les apprentissages et acquis scolaires. À cet effet, l'équipe enseignante ne peut que remercier Mme le Maire et toute son équipe municipale ainsi que les agents municipaux pour leur soutien, leur implication, et leur aide précieuse au quotidien pour faire vivre l'école dans les meilleures conditions, dans des locaux agréables, fonctionnels et bien entretenus. Il est à noter d'ailleurs qu'une nouvelle salle de bibliothèque, équipée de mobilier tout neuf, est depuis la rentrée accessible aux élèves qui l'utilisent très régulièrement.

En ce tout début d'année, tous les membres de l'équipe de l'école des Deux Tilleuls s'associent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux, que 2023 soit une belle année pour tous, petits et grands, avec beaucoup de joies et de bonheur.

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Dans ces deux pages, l'équipe municipale vous propose de retrouver les principales décisions prises lors des conseils municipaux en 2022

4 février – Équipements salle du Presbytère

Afin que le club SHOGUN Karaté puisse pratiquer son activité, la commune a fait l'acquisition de 30 tatamis et d'un chariot de transport. La salle du presbytère, bénéficie désormais d'un équipement type DOJO, il est à la disposition de toutes les associations et de l'école.

4 février – Rénovation stade de foot

Des travaux de rénovation de la pelouse du stade ont été engagés fin 2021. Ils ont consisté au défeutrage, au sablage, au décompactage puis à des semis de garnissage du terrain.

En 2022, cette réfection s'est poursuivie par l'achat de nouvelles cages de buts aux dimensions réglementaires, afin d'obtenir la labellisation du terrain.

16 Mars – Subventions aux associations

Associations	Subventions
Associations sportives	
USP	1000
Shogun Karaté	600
Vélo Nature	200
Gymnastique volontaire Peyrat Forme	280
Destination Pilates	200
Associations de loisirs	
Art'Abesque	500
Les Amis d'Alsace	200
Comité des Fêtes	150
Ecole	
Amicale de l'école des 2 Tilleuls	450
Chasse - pêche	
AAPPMA (section pêche de Bellac)	300
ACCA de Peyrat de Bellac	550
Associations diverses	
ANACR	100
Les conciliateurs de justice	100
France Victimes 87	50
Tends-nous la patte	200

Associations caritatives	
Les Restaurants du Cœur	100
Secours Populaire Français	100
Croix rouge française BELLAC	50
FNATH	100
Planning Familiale Haute vienne	50
Ligue contre le cancer	50

16 mars - Bail commercial 7 rue de la Colline

Mme Manon COURTAUD a sollicité la collectivité afin de disposer d'un local commercial pour créer un institut de soins et de massages.

Nous avons soutenu ce projet en proposant l'ancien local commercial situé 7 rue de la Colline.

Après différents travaux de réfection (mise aux normes électriques, peinture, pose revêtement de sol, remplacement menuiseries extérieures), un bail commercial de 9 ans a été signé entre Mme COURTAUD Manon et la commune le 1er mars 2022. Le preneur et le bailleur auront la faculté de donner congé à l'expiration d'une période triennale.

Le coût de l'opération s'est élevé à 11 631 € HT et sera couvert par les loyers mensuels.

16 mars - Surtaxe d'assainissement

Les abonnés raccordés ou raccordables aux réseaux publics d'assainissement sont assujettis à une surtaxe d'assainissement, destinée à financer les traitements des eaux usées. Son montant est dépendant de la quantité d'eau assainie.

La municipalité a décidé de ne pas réévaluer les taux pour 2022.

Part fixe : 55 € par compteur

Part variable : 1,69 € par m3

4 Avril - Compte administratif 2021

Les principaux constats :

- Le bilan financier de la commune de 2021 présentait un résultat satisfaisant avec un excédent de 575 044€ sur le budget principal et de 150 361€ sur le budget assainissement (sections de fonctionnement et d'investissement cumulées).

- À noter que la dotation globale de fonctionnement versée par l'État est en légère hausse de 4 % depuis 2020 et s'établit à 317 976€ en 2022
- Au regard de ces éléments, la municipalité a maintenu pour 2022 les taux des taxes qui sont appliquées aux bases d'imposition sur le foncier bâti et non bâti.
 - Foncier bâti : 34,93 %
 - Foncier non bâti : 55,88 %

Avec la taxe d'habitation, les ressources fiscales prévisionnelles pour 2022 représentent un montant de 398 773 € soit 21,5 % des recettes.

31 mai - Participation séjours été 2022 et séjours organisés au cours de l'année scolaire 2022/2023

La commune participe aux frais de séjours des enfants fréquentant des centres de vacances agréés ou participant à des séjours organisés.

Pour l'année scolaire 2021-22, la participation était de 6 euros par jour et par enfant.

En 2022-23, le conseil municipal a décidé de porter cette aide à 7 € par jour et par enfant.

31 mai - Réfection cuisine foyer club bas

La cuisine du foyer club bas ou salle des associations méritait un véritable coup de neuf. C'est fait depuis peu avec un nouvel agencement et le remplacement de certains équipements. Cette cuisine dispose désormais d'une hotte, de plans de travail, d'un lave-vaisselle, d'une plonge ...

Le tout en inox dans le respect des règles d'hygiène. Les murs ont également été repeints, l'espace est donc beaucoup plus lumineux, plus sain et surtout beaucoup plus sûr et fonctionnel.

25 Août - Nouvelle tarification cantine et garderie

La cantine comme la garderie sont des lieux de socialisation, et ne doivent être le miroir d'inégalités.

Aussi, face à l'inflation galopante qui touche particulièrement les foyers les plus modestes, une tarification sociale a été mise en place pour la cantine basée sur le quotient familial des familles avec un repas à 1 € pour le plus bas tarif.

Quotient familial	QF≤600	600<QF≤900	QF>900
Tarif cantine	1 €	1,80 €	2,60 €

Dans la continuité, il a été instauré un tarif dégressif pour la garderie lorsque l'enfant la fréquente le matin et le soir sur une même journée.

Plage horaire	Matin ou soir	Matin et soir	8h30-9h 16h -16h30	Mercredi 12h-12h30
Tarif garderie	1,30 €	2 €	Gratuit	Gratuit

25 Août - Réfection logement école

Le logement au-dessus de l'école est propriété de la commune. Nous avons constaté que les chambres et les toilettes de la locataire n'étaient accessibles que par le palier, l'obligeant à fermer ces pièces constamment à clef. Devant cette situation inacceptable, des travaux de rénovation ont été entrepris avec la pose de cloisons, la création d'un couloir, le déplacement des toilettes. La locataire peut désormais se rendre dans le coin nuit sans sortir de son logement. Il reste quelques travaux de finition, notamment de peinture.

8 Octobre - Achat de jeux modulaires

Sur l'aire de jeux au stade, une des structures est particulièrement dégradée et présente des risques pour la sécurité des enfants. Le conseil a pris la décision de la remplacer par un ensemble multiactivités constitué de 1 tour, 2 toboggans, 1 mur d'escalade ... Ce nouvel équipement est installé depuis février 2023.

17 Novembre -Participation à l'école de musique de Bellac

La santé financière de la commune de Bellac ne lui permet pas de supporter à elle seule le déficit de cette école qui dépasse les 200 000 € par an alors que seulement 1/3 des élèves réside à Bellac.

En conséquence, la municipalité a décidé de mettre en place pour 2023 une nouvelle grille tarifaire avec des hausses très importantes. Ces tarifs correspondent à ceux pratiqués sur la communauté de communes proche ELAN.

La commune de Bellac recherche des solutions pour assurer le financement et le maintien de cette structure de grande qualité et dont la notoriété sur le territoire est incontestable. Afin que les nouveaux tarifs ne soient pas un frein à la poursuite de l'activité musicale pour les jeunes de notre commune inscrits dans cette école, le conseil municipal s'est accordé pour le versement d'une aide financière à titre exceptionnel pour 2023.

Un soutien a également été apporté à l'école de musique d'un montant de 2000 €.

Activité pratiquée	Montant de l'aide pour la famille
Jardin musical	100 €
Eveil	100 €
Pré Solfège	100 €
Formation musicale seule	200 €
Formation instrumentale seule	200 €
Formation musicale et instrumentale	250 €
Atelier créatif Handi-musique	100 €

MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Madame, Monsieur,

Déjà la deuxième année de notre mandat de Conseillers Départementaux, nous demeurons présents sur le territoire et poursuivons nos permanences régulières sur les 22 communes du grand canton de Bellac.

Face à la situation sociale de plus en plus préoccupante de nos concitoyens, le Conseil Départemental répond toujours présent, malgré la baisse de ses recettes venant de la Solidarité Nationale (suppression ISF, Taxe d'habitation, CVAE, etc...)

Le bouclier tarifaire n'est pas, ne semble pas être pour nous, et les factures deviennent impressionnantes sur nos secteurs de compétence : collèges, EHPAD, Centre de secours, etc...

Pourtant notre assemblée accompagne toujours fortement ces derniers mois :

- Nos communes et communautés de communes avec lesquelles 70 % de l'investissement public est effectué
- Nos habitants avec la mise en place du programme départemental de l'habitat (Aide à la rénovation énergétique, travaux pour l'autonomie ...)
- Nos aînés et les personnes en situation de handicap avec le nouveau schéma départemental à l'autonomie et ses orientations mieux adaptées aux besoins.
- Notre jeunesse en optimisant les tarifs de restauration et en facilitant les pratiques sportives et culturelles.
- Nos producteurs locaux en encourageant l'achat de produits de proximité dans les établissements scolaires
- Les associations en simplifiant l'accès aux subventions et à l'assistance technique
- Nos collègues avec des investissements importants en matière de rénovation thermique.

Avec nos remplaçants, et tous les élus de notre territoire, nous restons au plus près de vous.

Patricia MARCOUX LESTIEUX

Stéphane VEYRIRAS



MOT DE L'OPPOSITION

200 mots nous ont été accordés pour le bulletin municipal 2023... la liste majoritaire se surpasse !

Toujours 100 mots pour la feuille peyrachonne... mais qu'est-elle devenue en 2022 ?

La municipalité nous a donc privé de 2 fois 100 mots pour vous informer.

Nous avons décidé de créer notre propre site d'informations sur le web. Nous vous tiendrons informés. L'opposition a peu de moyens d'agir sur les décisions, mais elle a ce rôle indispensable d'apporter dans le débat les arguments qui permettent d'assurer que soit pris en considération l'avis de tous les citoyens.

- Depuis le 4/02/22, on nous dit que des panneaux d'informations vont être installés. Nous sommes le 16/12/22, toujours pas de panneaux installés. Coût TTC : 11 720, 12€
- Aménagement du parterre devant la mairie et pose d'un panneau d'information. Coût TTC : 6 889,45 € Oui mais c'est coûteux !
- Entretien des chemins : commandés et mandatés par la commune : semblent plutôt servir des intérêts particuliers que l'intérêt général !
- Bâtiment multiassociatif : chauffage par pompe à chaleur. Il faudra aussi installer des radiateurs électriques. La PAC ne suffira pas... pourquoi ne pas avoir prévu des panneaux photovoltaïques ?
- Bonne idée de proposer un City-stade sur le terrain de tennis non réhabilité. Coût TTC approximatif 40 347,88 € sans les subventions.

Ensemble pour 2023.





Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !
>> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique. Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :



Attention aux arnaques à la rénovation !

Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020.

Merci de remonter les cas constatés à

Nov habitat 87

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

LES PROJETS 2023



Le City stade

Dans l'enceinte du stade, la municipalité souhaite compléter les installations sportives et de loisirs existantes par l'aménagement d'une nouvelle structure : un terrain multisports sur le court de tennis non réhabilité. Petits et grands pourront venir jouer en toute quiétude et découvrir de nombreuses activités.

Ce nouvel équipement sera un véritable atout pour nos clubs sportifs, nos associations, mais également pour notre école. En accès libre, il permettra d'encourager la pratique sportive collective et à chacun de prendre plaisir à se retrouver entre amis ou en famille.

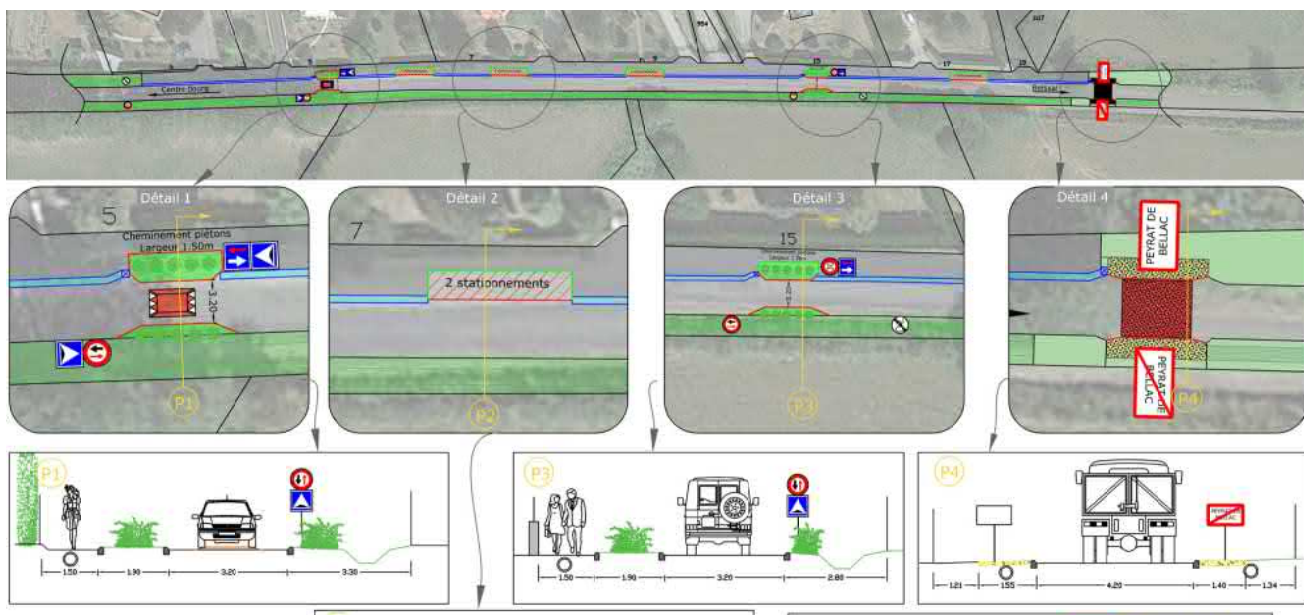
Requalification de la rue des champorées

La largeur de la voie de circulation actuelle ne permet pas toujours à deux véhicules de se croiser. Des automobilistes empruntent alors l'espace derrière les potelets bois existants ce qui crée un caractère de dangerosité important pour les riverains. A cela s'ajoute le non-respect de la vitesse réglementaire fixée à 50 km/h.

Un plan d'aménagement a alors été élaboré par l'agence technique du conseil départemental. Après examen du projet par la commission travaux, il a été convenu de créer des rétrécissements de chaussées et de limiter la circulation à 30 km/h sur la zone.

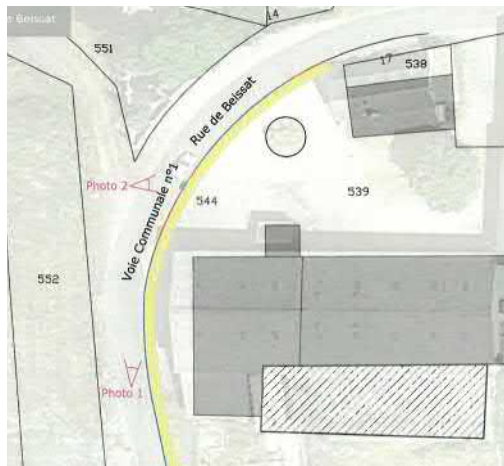
Ces opérations seront complétées par la création de zones de stationnement ce qui permettra de sécuriser un cheminement pour les piétons.

Une attention sera également portée à l'aménagement paysager avec la plantation d'arbustes.



Création de trottoirs SISSAC

À la sortie du village (en direction du Verger), et sur la partie droite de la chaussée, il est prévu d'assurer une continuité piétonne depuis le centre du village jusqu'au terrain communal. Un trottoir en béton désactivé avec une partie végétalisée sera réalisé. Sur la partie gauche, l'accotement sera matérialisé par la pose de bordures. Ces aménagements devraient inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.



Aménagement de voirie à Beissat

À Beissat, il est envisagé la pose de bordures hautes sur un tronçon au niveau du virage, la mise en place d'un marquage au sol à l'entrée du village ainsi que la pose de panneaux de réduction de vitesse. Après discussions avec les riverains, une bande végétalisée pourra être aménagée le long de ces bordures par la suite. L'objectif étant d'amener les automobilistes à une conduite plus respectueuse.

Canalisation des eaux

Breuil Haut
Impasse de la vieille route



Nous avons été interpellés par certains propriétaires suite au ruissellement d'eaux de pluie dans leurs bâtiments.

Ces problématiques sont souvent liées au niveau ou au profil des voies communales qui ne permettent pas l'écoulement des eaux vers les fossés ou les regards. Pour y remédier, des travaux appropriés seront réalisés au Breuil Haut et Impasse de la vieille route. Ils consisteront en la pose de caniveaux, au reprofilage de la chaussée et à la mise en œuvre d'enrobés.

Des Nouvelles du PLUi

La compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme (permis de construire, ...) figure au titre des compétences obligatoires des communautés de communes.

Cette démarche de prise de compétence a été engagée par la CCHLeM en 2015 avant la fusion des 3 communautés de communes.

Pour le Haut Limousin, les documents définitifs de planification du PLUi ont été adoptés au conseil communautaire du 20 juin 2022. Ce sera désormais la CCHLeM qui instruira les dossiers d'urbanisme.

Cependant, pour des raisons d'ordre administratif, ce PLUi n'est toujours pas applicable, il est en attente de validation par la Préfète de Haute-Vienne.

Ceci n'est pas sans poser quelques difficultés. Ne disposant de règlement d'urbanisme sur la commune, ce sont les services de l'Etat qui assure la compétence aujourd'hui. Aussi pendant cette phase de transition, il arrive que les réponses à des dossiers soient différées dans le temps.

BÂTIMENT MULTI-ASSOCIATIF

Depuis plusieurs années, des associations sollicitent la commune pour disposer de locaux adaptés et indispensables à l'exercice de leurs activités. Pour répondre à ces besoins, nous avons lancé le projet de construction d'un bâtiment multifonctionnel à proximité des tribunes du stade. Il sera doté de différents espaces destinés à accueillir plusieurs types d'activités : réunions, réceptions, repas, occupations des associations ainsi que des locaux de rangements.

Cette infrastructure sera partagée et mise à la disposition de l'école et de l'ensemble des associations de la commune.

Pour l'heure, les plans sont finalisés et le permis de construire en cours d'instruction.



Nos autres projets

À l'école :

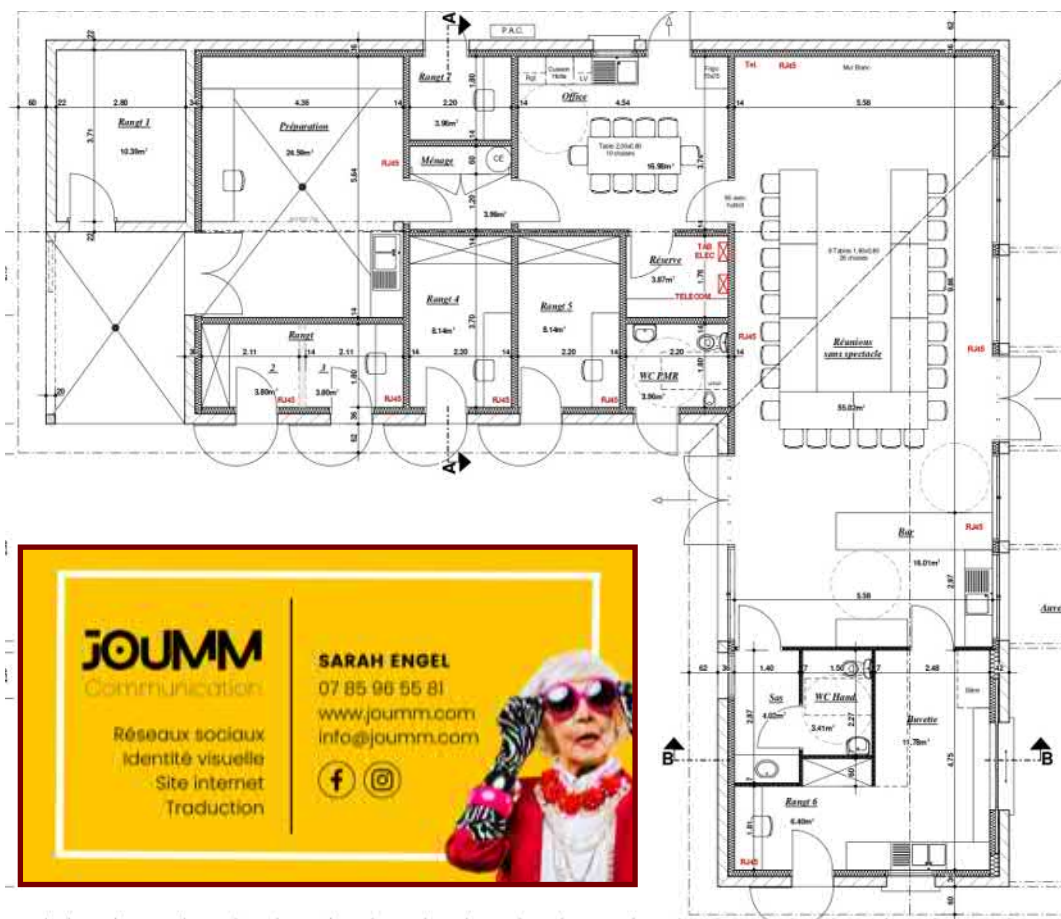
- La rénovation de la classe 1 avec le remplacement du plancher, la pose d'un sol vinyle avec isolation phonique et la peinture des murs.
- L'installation d'un jeu modulaire dans la cour des maternelles

Au foyer club :

- L'achat de praticables afin d'agrandir l'espace scénique.
- Des équipements de sonorisation et d'éclairage sont également prévus
- La mise à disposition de vaisselle

En assainissement :

- La révision du périmètre de zonage
- La rénovation du réseau à Sissac



JOUMM
Communication

Réseaux sociaux
Identité visuelle
Site internet
Traduction

SARAH ENGEL
07 85 06 55 81
www.joumm.com
info@joumm.com

f i

L'ANNÉE 2022 EN IMAGE

La fête des associations



Au cours d'une réunion d'échanges avec l'ensemble des associations locales, l'idée est née d'organiser un événement commun en partenariat avec la municipalité. L'objectif étant de faire découvrir la richesse de notre tissu associatif. La première fête des associations s'est déroulée le samedi 27 août et a réuni plus de 200 convives.

En plus de la visite des stands, le public a pu assister à des démonstrations ou s'initier à des activités de loisirs et sportives, puis partager un repas dans une ambiance champêtre et très conviviale.



Broyage des végétaux



Cérémonies commémoratives



La tempête hivernale



Aménagement d'une terrasse devant les logements locatifs, rue de l'église



Noël à l'école municipale



Le vendredi 16 décembre, les enfants se sont rassemblés dans le réfectoire pour un petit déjeuner gourmand, tout en musique avec les traditionnelles comptines de Noël.

À cette occasion, la municipalité a offert une jolie bande dessinée à chacun des élèves.

L'excitation et la joie étaient au rendez-vous avant des vacances bien méritées.



Du nouveau matériel

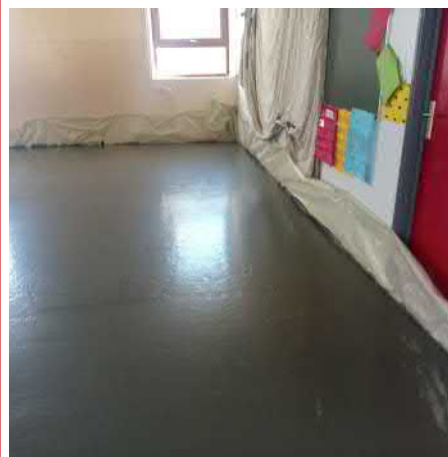
Une armoire négative dans la cantine de l'école



Des équipements tout en inox dans la cuisine de la salle associative.



Réfection du sol et des peintures dans une salle de classe



Restauration du pont de Beissat



Le Pont de Beissat est un ouvrage gothique du XIII^e siècle inscrit aux monuments historiques en 1970. Il permettait autrefois de franchir la Gartempe pour relier Le Dorat et Bellac, deux villes importantes de la Basse Marche.

Devant l'état de dégradation de cet ouvrage constaté par plusieurs diagnostics et les bâtiments de France, les communes de Saint Ouen et Peyrat s'associent et décident d'engager d'importants travaux de restauration (arrachage de la végétation, reprise de l'étanchéité, réfection de la chaussée, consolidation des murs de soutènement, rejointoiement ...). Le montant de l'opération est estimé à presque 700 000 € subventionnée à 80 % par des aides de l'Europe, l'État, la Région et le Département. En partenariat avec la Fondation du patrimoine, un appel au Mécénat a également été lancé afin de réduire le reste à charge pour les 2 communes.

Aujourd'hui, les travaux de sauvegarde de ce patrimoine sont finalisés, il reste à aménager les abords. Nous vous invitons à venir découvrir et apprécier ce pont, le charme paisible et le décor bucolique du site.



Aménagements sportifs



Nettoyage et reprise de la peinture sur un terrain de tennis



Création d'un dojo avec l'achat de tatamis



Rénovation pelouse et achat de cages de but

Travaux de voirie, d'assainissement



Réfection "rue de la Colline"



Rénovation voirie "petits breuils"



Place de parking "lot des Bruyères"



Réparation porte de garage



Réfection façade bâtiment



Création de regard Sissac



Rénovation station à La Ribière



Canalisation des eaux à La Ribière



Réfection chaussée "Rte de Sissac"

LES RÉUNIONS DE QUARTIER

L'année 2022 a permis la tenue des premières réunions de quartiers, l'objectif étant d'aller à la rencontre des habitants et de leur donner la parole. Ces moments de partage et de dialogue ont été l'occasion d'évoquer les projets de la commune, d'échanger sur les problématiques locales, d'envisager collectivement l'avenir mais aussi de créer du lien avec les élus.

Chacun a pu s'exprimer, les remarques et questions ont été relevées afin de permettre un suivi et d'apporter des réponses aux préoccupations soulevées.

Parmi les thématiques abordées, le sujet des ordures ménagères et la nouvelle tarification envisagée pour la collecte et le traitement de nos déchets. Autre élément, la vitesse excessive des véhicules dans la traversée du bourg et des villages. Il a été souligné que ces agissements relèvent avant tout de comportements individuels, que des aménagements routiers seuls ne sauraient corriger.

Merci aux très nombreux participants pour ces moments citoyens, riches en échanges et conviviaux.

Nous poursuivrons nos visites en 2023 vers d'autres quartiers.

Beissat et les Champorées



Dans le village de Beissat et route des Champorées, plusieurs actions visant à sécuriser l'espace public et à faire baisser la vitesse ont été présentées et seront engagées dès 2023.

Les riverains ont également fait part de leur souhait d'installation d'un éclairage public à l'entrée du village ainsi que de la pose d'un miroir routier.

Sissac

À Sissac, la question de la sécurité a été aussi au cœur des débats avec une demande d'un aménagement piétonnier à la sortie du village, en direction du Verger.

A été également abordée la problématique de la prolifération de chats, mais aussi le futur périmètre du zonage d'assainissement.



Noussat



À Noussat, les échanges ont essentiellement porté sur la station d'épuration. Son dimensionnement et sa vétusté ne permettent pas d'envisager d'autres raccordements. Certains villageois s'inquiètent des nouvelles réglementations à venir sur l'assainissement individuel et du coût engendré par la mise en conformité.

Autre point évoqué, les chemins ruraux : ils sont particulièrement empruntés par des randonneurs sur ce secteur et il a été demandé à la municipalité de veiller à leur entretien régulier.

la Ribière



Concernant La Ribière, ce village a été un peu délaissé ces dernières années avec très peu de travaux de valorisation. Néanmoins, il y règne une ambiance très chaleureuse et conviviale. Les élus ont informé les riverains que la municipalité, dès 2020, avait demandé au SEHV, d'inscrire le village de la Ribière dans le programme d'enfouissement des réseaux aériens. Ce chantier devrait démarrer en 2024.

Il pourra alors être envisagé la réfection de la voirie par la suite.

Dans les sollicitations, on a relevé la pose d'un panneau «voie sans issue», le fauchage plus régulier des abords de la voirie, ainsi que des actions possibles contre la végétation envahissante de certains voisins.

Les Lotissements

Au menu de cette réunion de quartier, la sécurisation de l'avenue du stade et de la route de Beaujour. En effet, malgré la présence de coussins berlinois et de zones à 30 km/h, la vitesse reste excessive. Autres sujets abordés, la réfection du parking, lotissement des bruyères; l'implantation de zones de stationnement avenue du stade et d'une borne électrique parc des Bruyères. Des inquiétudes également sur l'assainissement dans le secteur des Bruyères avec ses odeurs malodorantes.



En matière de voirie et d'assainissement, la municipalité s'est engagée à contacter l'ATEC, un service d'assistance technique du conseil départemental auprès des collectivités. Certains préconisent de compléter la signalisation par du marquage au sol afin d'améliorer la perception de la présence de dangers.

Au cours de cette séance, Mme le maire a informé de l'installation prochaine de mobiliers urbains (tables de pique-nique, bancs) pour rendre l'espace public plus agréable et convivial.

TÉLÉTHON 2022



Les deux communes voisines Bellac et Peyrat de Bellac ont uni leur force pour un même Téléthon avec deux jours d'animations. Un programme de festivités dense qui a remporté un joli succès.

Pour cette édition 2022 placée sous le thème « Colore ton Téléthon », le fruit de la collecte s'est élevé à 6 330,64 €.

Merci aux associations locales, aux bénévoles et aux donateurs pour la réussite de ce weekend de la solidarité.

RECENSEMENT

Depuis janvier 2004, chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans, à raison d'une commune sur 5 chaque année. Du fait de la crise sanitaire de la Covid-19, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée en 2022

Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, l'INSEE calcule pour chacune d'elles des populations à une même date de référence, soit le 1er janvier 2020 (année milieu des 5 années écoulées).

Pour ce faire, cet institut utilise la tendance observée sur la commune entre la dernière population légale au 1er janvier 2019 et l'enquête de recensement de 2022.

Cette population prendra effet juridique au 1er janvier 2023

La population de Peyrat de Bellac au 1er janvier 2020 établie par l'INSEE est **1065** (contre 1122 en 2014)

DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Les déchetteries

Les déchetteries de notre territoire sont gérées par le SYDED87.

Contact : 05.55.55.12.87 www.syded87.org

NOUIC : mardi au samedi de 9h à 11h45

SAINT BONNET DE BELLAC : mardi au samedi de 14h à 17h15

Ramassage des encombrants

La collecte des encombrants est assurée par l'association MAXIMUM.

Contact : 05 55 76 22 78 ou www.associationmaximum.com

Pour les résidents des villages, il est nécessaire de s'inscrire au secrétariat de la mairie pour bénéficier de ce service.

Sont exclus de la collecte : les déchets verts, les gravats, les produits qui ont pour destination les ECOPOINTS, les Ordures Ménagères et Assimilées, les déchets dangereux, les huiles usagées, les pneus, les bâches agricoles, les cuves à fioul, les poêles et bidons non vidés.

JOURS DE COLLECTE
22 mai
2 octobre
20 décembre

Les branchages

Nous vous rappelons que le brûlage des végétaux est interdit dans son jardin et qu'il peut faire l'objet d'une amende.

En 2022, la commune a mis en place un nouveau service pour la gestion de vos branchages. Il s'agit de la collecte et du broyage de vos résidus d'élagage, de taille de haies ou d'arbustes.

Ce service est gratuit et organisé sur 2 périodes de l'année.

La collecte se fait sur inscription en mairie et les branchages doivent être présentés en fagots de 2 mètres maximum, attachés avec de la ficelle et déposer devant votre domicile.

Concernant les feuilles et les déchets de tonte, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- La technique de tonte mulching (l'herbe est hachée et redéposée sur la pelouse)
- Le compostage
- Le dépôt en déchetteries

Déchets ménagers

Depuis le 1er janvier 2022, l'ensemble des usagers est assujetti à la Redevance pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

Dorénavant, la tarification est établie en fonction du nombre de personnes dans le foyer ou sur une base forfaitaire pour les résidences secondaires.

LES PARTICULIERS

Catégorie	Montant
Foyer 1 personne	170 €
Foyer 2 personnes	255 €
Foyer 3 personnes	306 €
Foyer plus de 3 personnes	340 €
Résidence secondaire	204 €
Habitat collectif dont le nombre de personnes au foyer est indéterminé (par logement)	255 €
Décote pour enfants en garde alternée	42,50 €

LES PROFESSIONNELS

Equipements	Montant
Bac non affecté (bac collectif)	255 €
Bac 120 litres	255 €
Bac 240 litres	595 €
Bac 360 litres	850 €
Bac 660 à 770 litres	1 190 €

ASSOCIATIONS ET CULTURE

ART'ABESQUE

Notre association propose des séances tous les lundis de 14h30 à 17h dans la salle des associations. Chacun est libre de peindre selon son choix, mais peut compter sur les conseils des autres participants. De temps en temps, nous invitons un intervenant pour découvrir de nouvelles techniques.

Activités en 2022

Exposition à Mézières sur Issoire le 11 septembre ;
Sortie à Vicq sur Breuilh le 7 octobre pour visiter le musée Cécile Sabourdy, le vieux château et la Chapelle de Chauveix décorée par Roch Popelier.
Exposition dans des restaurants (Le Central à Bellac, L'auberge de Nouic).

Activités prévues en 2023

Exposition dans les mêmes restaurants.
Visite de l'espace Rebeyrolles à Eymoutiers
Invitation d'un intervenant pour s'initier à la technique du pastel.



CHAUMEIL
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement, assainissement,
VRD, création de cours & allées

06 75 95 59 08

chaumeil.tp@gmail.com | www.chaumeiltp.com

AAPMA de BELLAC



L'entretien des rivières ? l'AAPPMA de Bellac fait sa part !

Les dépliants touristiques vantent le paysage limousin avec la rivière comme élément central.

Ne parle-t-on pas du pays de l'arbre et de l'eau !

Il faut bien reconnaître que depuis quelques années la rivière a disparu du paysage sous les ronciers impénétrables où les ragondins et castors prolifèrent à leur aise. Les uns détériorent les berges et sont à l'origine d'épizooties, les autres font tomber des arbres, créent des embâcles, qui aggravent les risques d'inondation.

Il est loin le temps où les enfants pouvaient courir à la rivière, s'émerveiller d'une libellule, d'un martin-pêcheur, d'un banc d'alevins et se remplir la mémoire d'images et d'émotions qui créaient un lien indélébile une fois adultes avec les rivières et le souci de les protéger. Le temps n'est plus où les prairies humides des bords des rivières étaient convoitées et entretenues. Les campagnes se sont vidées de leurs paysans, les propriétaires riverains ne peuvent plus faire face à l'obligation réglementaire d'entretien. Le Code de l'environnement n'est plus adapté ! Les pouvoirs publics ont mis en place des solutions de substitution, les syndicats de rivières, financés par la collectivité. Pour notre territoire c'est le SMAGBA. Son secteur est si étendu que matériellement et financièrement il pare au plus pressé : les bouchons vaseux que constituent les seuils abandonnés, cette année, la Gallache sur le Vincou et ici et là les embâcles qui menacent de provoquer des inondations. Les chantiers de restauration de l'ensemble d'un cours d'eau ne sont pas réguliers et si éphémères qu'ils passent inaperçus. On peut toujours vanter l'attrait de notre région, les touristes ont de quoi être frustrés au niveau des rivières !

Des pêcheurs de notre AAPMA, s'engagent bénévolement à ouvrir certains secteurs, souvent associés à des chemins de randonnée. Notre AAPMA propose aux propriétaires riverains de les aider. Une nouvelle solidarité se met en place, renouant avec les pratiques traditionnelles des travaux hivernaux où chaque voisin donnait un « coup de main » pour débroussailler les bords des rivières. C'est ainsi que cette année, comme depuis quelques années, nous avons entretenu dans la commune de Blond, le secteur de la Pradelle sur le Vincou. À Blanzac c'est le secteur de Roche sur la Bazine, celui du Vieux Pont de Blanzac et du Petit Confolens sur la Gartempe. Quand la rivière est longée par un chemin de randonnée, certaines communes nous aident.

C'est le cas de Saint Ouen sur Gartempe à Chaume, de Bellac au moulin des Pères et de Peyrat de Bellac à Lannaud. C'est encore bien insuffisant, mais chacun devrait « faire sa part », car, au delà de l'intérêt paysager, certes un bien commun, il est un intérêt général vital, celui de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité. Une rivière qui ne voit plus la lumière ne peut plus bénéficier de la photosynthèse qui déclenche la vie bactérienne et la chaîne alimentaire qui participent à l'auto-épuration de l'eau.

C'est ce message que diffuse notre AAPMA à l'occasion des rencontres avec le public, comme lors de la Fête des associations à Berneuil, mais surtout auprès des enfants à l'occasion des animations, « Pêche à l'écrevisse » organisée par l'Office de Tourisme et celles organisées avec le Pôle jeunesse de la ComCom.

Pourquoi ne pas se mobiliser, propriétaires riverains, collectivités territoriales, bénévoles de tous horizons dans une opération « Sauvons nos rivières » ?

Si le terrain est une propriété privée, le paysage est un espace collectif l'eau et les poissons sont des biens communs que le propriétaire riverain est dans l'incapacité technique et matérielle de protéger.

L'entretien des rivières devrait faire l'objet d'une prise de conscience collective qui réduirait l'impact du réchauffement climatique et rendrait de l'attrait à notre paysage !



Pôle multimédia de Peyrat-de-Bellac



Le club a repris ses activités depuis le lundi 29 décembre 2021 dans ses nouveaux locaux de la mairie dont les aménagements et les finitions sont terminés depuis la rentrée de septembre.

Nous profitons désormais d'un local spacieux et confortable permettant d'exercer pleinement notre activité.

Les horaires sont inchangés, à savoir les lundis et mardis après-midi, de 14h à 17h en dehors des vacances d'été et de fin d'année.

Lors de ces séances, vous pourrez découvrir l'Informatique, l'Internet et le monde multimédia. Le club dispose de différents matériels (ordinateurs, imprimante/scanner, vidéoprojecteur, connexion Internet) et des principaux logiciels de bureautique.

Des ateliers sont régulièrement organisés sur tous les grands thèmes de l'informatique (matériels, logiciels, systèmes d'exploitation, messagerie, téléphonie, etc.). Dix-neuf ont déjà eu lieu, certains ont été refaits à la demande des nouveaux arrivants, d'autres sont en cours de programmation.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu début avril 2023.

Pour tout contact avec l'association :

- Rendez-vous à la salle sous la mairie ;
- Appelez au 05.55.60.44.51 aux heures d'ouverture du local ;
- Consultez le site internet de la commune <http://peyratdebellac.fr> à la rubrique « Associations / Pôle multimédia ».

Le club remercie la municipalité pour la mise à disposition de la nouvelle salle et son aménagement, ainsi que pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement (éclairage, chauffage, entretien et ligne Internet).

Le président



Aménagement de la nouvelle salle

Kyokushinkai Peyrachon

Une année particulièrement importante pour le club. Cette année nous avons échangé avec nos partenaires que ce soit pour les stages ou les compétitions.

Le 8 et 9 Janvier 2022, le club a participé au Séminaire Kyokushinkai IFK France à Tours avec la multiple championne du monde britannique, Senseï Emma Markwell.

- Le 11 au soir et 12 février Winter camp kyokushin IFK dans notre dojo.
- Le 16 avril accueil d'un jeune champion d'Ukraine en kickboxing.
- Le 14 mai stage Boxe Française avec un expert Laurent Otmani.
- Le 17, 18 et 19 juin examen et passage de grade à Sequedin dans le Nord pour l'obtention de la ceinture noire Internationale pour Connor Shields.
- Les 24 et 25 juin passage de grades IFK pour les élèves du club.
- Le 3 juillet repas du club (soirée barbecue et dansante).
- Le 27 août participation à la fête des associations
- Open de Touraine les 22 et 23 octobre pour 5 combattants, 4 mineurs et 1 adulte.
- Le 26 Novembre stage à USSEL avec Dominique Valéra, champion du monde de karaté en 1972.

Nous avons également le plaisir d'annoncer la création d'une annexe du club sur la Région Parisienne avec comme instructrice diplômée et formée à Peyrat de Bellac Sempaï Laura Bardu qui assure les cours le samedi, nous lui souhaitons de réussir dans cette nouvelle voie.

Nous sommes très contents de cette reprise qui s'annonce très prometteuse car le nombre d'adhérents ne cesse de croître pour le dernier trimestre, nous constatons plus d'enfants de la commune et autres, mais également plus d'ados et adultes, mais surtout plus de féminines de tout âge.

Les objectifs de cette année 2023 sont de représenter notre club, notre commune en se déplaçant dans les différentes manifestations, mais il est important d'accueillir des instructeurs, des experts du kyokushinkai et autres disciplines martiales dans notre dojo afin de faire découvrir notre beau village et la belle région qu'est le Limousin.



En prévision Stage de KUDO Daido-juku (Mma japonais) avec le responsable national.

Le club dispose d'une page facebook : Kyokushinkai Peyrat de Bellac.

Les cours ont lieu dans la salle du presbytère derrière l'église et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Didier Deneuille, mais également de Cyrille Talon, Julien Etienne et Cyprien Rousseau.

Karaté kyokushin :

Le vendredi de 19h30 à 21h00 pour les ados et adultes débutants et confirmés.

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les enfants, de 16h00 à 17h30 pour les confirmés.

Le dimanche de 10 à 11h30 pour les combattants et préparations aux passages de grades.

Arts martiaux mixtes (Mma) :

Le mercredi de 19h30 à 21h00

Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale

- Président : Bruno THIBAUD
- Vice-Président : Cyprien ROUSSEAU
- Trésorier : Cyrille TALON
- Trésorière adjointe : Audrey BODCHON
- Secrétaire : Connor SHIELDS
- Secrétaire adjoint : Damien DESBORDES

Renseignements au : 06.52.88.17.08.

Les membres du club remercient la Municipalité, pour son soutien apporté à notre association sportive.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une très bonne année 2023.

Le Président Bruno THIBAUD.

Entreprise de Maçonnerie

Michel DUCHIRON

CONSTRUCTION RENOVATION
FAÇADE COUVERTURE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

Route du Breuil
87300 Peyrat-de-Bellac

Tel: **05.55.68.08.54**
R.M. 402 508 162



Veronique Duchiron
Photographe

Tel: 06.30.93.72.50

duchesse.v@wanadoo.fr  www.veronique-duchiron.com

Mariage
Portrait
Reportage
Photo Identité



Site: #24862058816



ENTRETIEN PARCS & JARDINS

BREDIER Didier

Tonte - Taille haies
Elagage avec nacelle
Débroussaillage
Petits travaux mini-pelle
Divers travaux micro tracteur (labour, gyrobroyeur, rotovator)
Nettoyage haute pression
Broyage branches

17, route de Sissac
87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 60 87 20 - Port. 06 98 56 61 76
Email : bredier.didier@Outlook.fr



L'Amicale de l'école

L'amicale œuvre pour le loisir des enfants de l'école des deux tilleuls. Nous leur offrons la possibilité de participer à des voyages, sorties, ... et soutenons les enseignants grâce à des dons de jeux et d'outils pédagogiques en fonction des besoins.

Nous ne pourrions réaliser tout cela sans la présence et le dynamisme de notre équipe de bénévoles. Nous sommes heureux d'avoir accueilli plusieurs nouveaux membres cette année, nous ne doutons pas qu'ils apporteront dynamisme et nouvelles idées !

Retour sur nos activités :

Au printemps 2022, les enfants de maternelle sont allés à Lathus visiter la ferme pédagogique et faire une initiation au cirque. Les élèves de CM1-CM2 sont allés une journée au Futuroscope. Pour les élèves du CP au CE2, leur enseignante avait organisé une classe découverte que nous avons soutenue financièrement. Nous avons offert une calculatrice scientifique à chaque élève de CM2, pour leur entrée au collège.

Le spectacle de Noël s'est déroulé le dimanche 11 décembre à la salle des fêtes. Les enfants ont pu proposer des prestations sur scène, aidés par les bénévoles de l'association. Le père Noël est venu apporter des paquets de bonbons aux enfants !

Pour 2023 :

Le traditionnel loto a été déplacé au dimanche après-midi 5 mars 2023.

Des voyages seront organisés : 1 journée pour les enfants de la petite section de maternelle au CP et 2 journées pour les enfants du CE1 au CM2. Dates et destinations encore à déterminer !

Président : Christophe CHENU

Secrétaire : Perrine PLANCKEEL

Trésorière : Sophie LEBERT



Les amis d'Alsace



L'association « les Amis de l'Alsace » a toujours eu pour but de faire connaître l'Histoire très étroitement liée des communes de Peyrat de Bellac, la Croix sur Gartempe et celle de Trimbach (Alsace).

C'est dans ces deux communes limousines que nos amis se sont réfugiés pendant la guerre de 39-45, chassés de leurs villages.

Ils ont été accueillis par les habitants, avec lesquels ils ont dû partager, une partie de leur vie. Nous tenons à faire connaître cette période à tous et surtout ne pas rompre ces liens d'amitié, de fraternité qui nous lient depuis ces événements.

Le rapprochement entre les habitants de la commune de Trimbach et nos deux communes, est aussi un devoir de mémoire.

En 2022 cette association comptait 20 membres.

L'Association « Les amis de l'Alsace » depuis maintenant de nombreuses années, échange avec nos amis de Trimbach et tous les 2 ans une rencontre est programmée, soit en Alsace soit chez nous.

Malheureusement en 2021, nous avons reporté notre voyage en raison de la crise sanitaire.

Si les conditions le permettent, nous partirons en Alsace pour de grandes retrouvailles en mai 2023.

Notre assemblée générale ordinaire a eu lieu le 27 octobre 2022.

En novembre 2022 nous avons organisé un repas dansant qui a enchanté 160 convives et nous espérons recommencer en 2023. Nous restons toujours en contact et nous serions particulièrement honorés de vous compter parmi nous pour partager la convivialité de ces échanges au sein de notre association.

En mars dernier nous avons appris le décès de Joseph Weissbeck fondateur dévoué de l'Association « Les Amis du Limousin » de Trimbach, dont il était président. Nous nous sommes rendus nombreux sur place pour ses obsèques afin de présenter nos condoléances, nos regrets les plus sincères, et notre fidèle amitié à tous. Il laisse un grand vide dans nos cœurs.

Meilleurs vœux à tous

Le Président



Le comité des fêtes



Pour que vive notre belle commune, il faut qu'elle soit animée, qu'il y ait des activités ludiques et festives dans le but de la dynamiser. Le Comité des Fêtes c'est avant tout une équipe de bénévoles qui prend du plaisir à se retrouver, à échanger, qui consacre une partie de son temps libre à concevoir et réaliser des animations aussi diverses que variées afin d'amener dans notre commune divertissements et convivialité. Je tiens à remercier l'ensemble des membres bénévoles du Comité des Fêtes sans qui rien ne serait possible.

C'est ainsi qu'en 2022, nos activités d'animation ont repris de plus belle :

- **Marché de printemps le 24 avril** : 31 exposants et 7 écrivains locaux s'étaient donnés rendez-vous dans la salle polyvalente ou sur son parking. C'est une belle réussite après 2 ans d'arrêt dû au Covid.
- **Fête de l'été le 23 juillet** : 206 convives sont venues déguster l'entrecôte/frites. De très nombreuses personnes sont également venues pour danser et assister au feu d'artifice qui cette année a été offert par le Comité des Fêtes et non pas par la Commune

comme cela était le cas depuis la création du Comité des Fêtes (2009).

- **Fête des associations le 27 août** : Cette animation est à l'initiative de la municipalité. Le Comité des Fêtes a participé à cette 1^{re} édition. Nous avons prêté notre friteuse et nous nous sommes occupés à faire et vendre des crêpes et des chichis.
- **Soirée tête de veau le 24 septembre** : 202 convives sont venues pour apprécier la tête de veau. C'est une soirée qui rencontre toujours un franc succès !
- **Concours de belote le 23 octobre** : 66 équipes ont participé au concours et ont partagé un après midi très convivial. Chaque participant est reparti avec un ou plusieurs lots.
- **Téléthon les 2 et 3 décembre** : Comme l'année dernière, nous avons participé en faisant un chèque à l'AFM Téléthon pour que la recherche continue d'avancer.

Merci à la Municipalité pour son aide administrative et technique.

Merci à tous les commerçants et tous les artisans que nous sollicitons et qui nous donnent des lots.

Merci à toutes les Peyrachonnes et tous les Peyrachons pour votre soutien et votre participation à toutes nos animations. C'est important pour nous que vous répondiez présent-e-s.

Pour finir, je dirais que le Comité des Fêtes est une belle aventure à connaître et à vivre. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons. Vous pouvez également vous connecter sur notre page Facebook – Comité des Fêtes de Peyrat de Bellac – pour suivre et rester informé de nos activités.

Bien amicalement à toutes et à tous.

Le Président,
Michel DELPEUCH



Vélo Nature

- **18 Avril** : marche 9km suivie des grillades de cochon
- **24 juin** : Rand'omelette aux étangs de tous vents
- **14 Août** : participation aux journées Gartempe 206 pour que vive la Gartempe à Rancon
- **27 Août** : participation journée des associations

Marche les mardis 14H départ mairie hors vacances scolaires en association avec gymnastique volontaire "Peyrat forme "

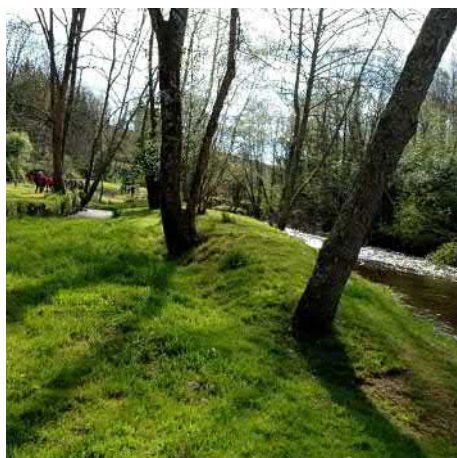
Que de belles réussites pour animer notre commune
Nous remercions tous les participants à nos manifestations ainsi que la municipalité, mais également tous les membres de Vélo nature qui œuvrent toute l'année pour contribuer au bon fonctionnement de l'association

Composition du bureau

Co-présidents : Marche Bichaud Sylvie et Lasnier Gilles

Trésorière : Bardieux Isabelle

Secrétaire : Deveautour Gilbert





COMMERCIALISATION

AGNEAUX, BREBIS

« ECHOGRAPHIE »

ASSISTANCE TECHNIQUE

TEL : 05 55 68 83 03 – 87300 PEYRAT DE BELLAC

www.ecoovi.fr



*A votre service
depuis plus
d'un siècle*

**VENTE - REPARATION - LOCATION
MATERIELS ACCESSOIRES
MOTOCULTURE**

CONCESSIONNAIRE
**HUSQVARNA - STIHL - TORO
FARMTRAC - LS**

☎ : 05 55 68 09 30 - ✉ info@etslavergne.com
1 route de Poitiers - PEYRAT DE BELLAC

Gymnastique volontaire "Peyrat Forme"

Pour la saison 2022/2023 nous avons enregistré à ce jour une trentaine d'adhésions.

Nos cours : Lundi de 9h15 à 10h15
Jeudi de 17h30 à 18h30.

Nos 2 animatrices sont diplômées : Céline et Jennifer.

Lieu des séances : À la grande salle du Foyer Club, rue de la Colline.

Pour tous renseignements : Tél. 05 55 68 16 78 ou 05 55 68 88 35.

Nouvelle activité, en collaboration avec Vélo Nature, randonnée pédestre (6 à 7 km, allure modérée) :
Le mardi, départ 14h, parking de la Mairie.
Avec accompagnateur.

Soirée Théâtre :

Samedi 11 Mars 2023 avec la troupe "3Poils et un ch'veu" de Compreignac.

Titre de la pièce : "Court sucré ou long sans sucre"



L'association marchés festifs "Peyrat & Bellac"

L'association « marchés festifs » a pu proposer ses premières animations en 2022. Deux marchés ont été organisés, le 30 juillet et le 20 août (celui de juin ayant dû être annulé pour cause de canicule).

Les 2 marchés estivaux ont été un grand succès : les exposants, comme les participants, ont apprécié l'ambiance, la convivialité et le lieu choisi.

Un petit bémol sur l'éclairage : certaines zones restent trop dans l'obscurité. L'association met tout en œuvre pour illuminer davantage les prochaines manifestations !

Marchés festifs a également participé à la journée des associations, le 27 août, organisée par la municipalité : prêt de nos matériels (planchas, friteuses, barnums etc), achat de denrées, avance de trésorerie. Nous sommes prêts à répondre présent pour une nouvelle occasion.

Pour 2023, l'association souhaite organiser 2 marchés, en juillet et août. Plusieurs membres souhaitaient également reprendre la journée « moules frites » avec sardinade en matinée, car beaucoup appréciaient ce moment mis en place par ALPB.

Nous avons donc le plaisir de renouveler cet évènement fin octobre !

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés via le site Internet de la Commune, Panneau Pocket et par affichage, notamment des animations musicales qui seront proposées lors de ces 3 manifestations !





1^{re} illumination lot des bruyères

Cette année, nous avons décidé de faire notre 1^{re} illumination du lotissement le 04 décembre. Les voisins se sont mobilisés en emmenant des décorations et nous avons acheté des guirlandes lumineuses solaires.

Durant la décoration, nous avons pu profiter d'un verre de vin chaud, cidre, chocolat accompagné de crêpes.

Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine...



Alain PERICAT

Peintre intérieur-extérieur



28 rue du Lieutenant Lacoste
87300 PEYRAT DE BELLAC
alainpericat@gmail.com
05 55 47 63 52 / 06 85 08 60 06

SARL Restoueix Serge

CHARPENTE - COUVERTURE
Zinguerie



1, impasse de la vieille route
87300 PEYRAT-DE-BELLAC
courivaultjeanluc@gmail.com
Tél. 06 34 49 32 17

OFFICE DU TOURISME O' LIM



L'équipe de l'office de tourisme est au service de ses habitants, touristes et acteurs du territoire du Haut Limousin (Communautés de Communes du Haut-Limousin-en-Marche et Gartempe-Saint-Pardoux). Nous informons les habitants sur les informations pratiques, les sorties et les activités à découvrir sur le territoire afin de les divertir, de les régaler et leur permettre de tester de nouvelles activités.

Nous vous informons que la direction de l'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin a été reprise par Monsieur Charles-Étienne Allard qui nous vient de La Roche-Posay, nous lui souhaitons donc la bienvenue et espérons que la diversité et l'authenticité de notre Haut Limousin lui plairont. Bien entendu, il se tient à votre disposition pour toutes demandes.

Nous accompagnons les professionnels du tourisme local afin de les soutenir dans leur projet. Nous conseillons et accueillons les voyageurs en Haut Limousin. Nous relayons les informations pour les habitants et les vacanciers.

Les "**Agenda des manifestations**" et le "**Guide pratique**" informent sur les activités, sorties et services pratiques en Haut Limousin, ils sont disponibles dans tous nos bureaux d'accueil. Tout au long de l'année, nous répondons aux demandes diverses et variées des touristes dans la préparation de leur séjour et nous les conseillons dans le choix de leur hébergement : envoi de documentation, réponse par mail et téléphone.

Où trouver les informations, brochures et services de l'Office de Tourisme ?

Nous vous accueillons à Bellac tout au long de l'année, Le Dorat et Saint-Pardoux d'avril à octobre. Saint-Sulpice-les-Feuilles de mai à août et enfin à Châteauponsac et Mortemart durant la période estivale. En juillet et août retrouvez-nous sur l'aire de Boismandé, sur des événements, chez les hébergeurs et différents sites de visite.

Notre site web www.tourisme-hautlimousin.com est en cours de mutualisation avec la SPL Terres de Limousin (comité départemental du tourisme) et les offices de tourisme de la Haute-Vienne afin d'offrir une visibilité étendue, forte et reconnue de notre destination, et notamment du Haut Limousin. Nous vous communiquerons l'adresse de ce dernier en temps voulu. En attendant, vous pouvez suivre l'actualité sur les comptes Facebook et Instagram @Destination Haut Limousin.

Nous sommes également présents dans les journaux locaux afin de vous informer sur les sorties organisées par l'Office de Tourisme (Visit' Ô Lim) et sur les différentes offres (comme le « pAss' Ô Lim »). Nous tenons également à conserver notre relation avec les acteurs locaux du tourisme, c'est pourquoi l'Office de Tourisme organise des sorties de découverte du territoire. Nous accompagnons les professionnels dans leurs projets via des rencontres, accompagnements individuels et ateliers en groupes.

Ouverture des pôles d'accueil :

Toute l'année : Pôle d'accueil de Bellac (87300) - rue des Doctrinaires

D'avril à octobre : Saint-Pardoux (87250) - 17 rue de la Halle / Le Dorat (87210) - 9 bis place de la Collégiale

De mai à août : Saint-Sulpice-les-Feuilles (87160) - Médiathèque, place de l'église

Juillet et Août : Châteauponsac (87290) - place Xavier Mazurier / Mortemart (87300) - 1 place du Château des Ducs

Informations - contact : Un numéro unique : 05 55 68 12 79 - info@tourisme-hautlimousin.com



Comment ça marche ?

AchetezHautlimousin.fr : la place de marché locale du Haut Limousin

C'est un projet inédit pour la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche et les acteurs économiques du territoire. Et la crise sanitaire n'y est pas étrangère. Ce site, conçu avec le concours des associations de commerçants du Haut Limousin en Marche et du Dorat, valorise le dynamisme économique local tout en soutenant l'évolution des commerces de proximité vers la promotion et la vente en ligne.

Des commerçants, mais pas que ...

Concrètement, l'initiative prend la forme d'un site Web marchand, lancé en avril 2021, qui présente la version numérique des commerces du territoire. Il vous offre la possibilité de découvrir les produits et services disponibles. Autant de savoir-faire qui tiennent une place de premier ordre dans la qualité de vie en Haut Limousin.

Au plus proche de l'offre locale, ce site présente les associations, les artisans, les commerçants, mais aussi les prestataires de services et les producteurs du territoire.

Livraison à domicile, retrait en magasin ...

Chaque professionnel adhérent à Achetez Haut Limousin gère son a-boutique, la préparation des commandes jusqu'à la livraison. Il choisit de vous proposer la livraison à domicile et/ou le retrait en magasin. Vous pouvez ajouter tous les produits à votre panier peu importe le professionnel, au moment de la commande les frais de port dépendent de ceux pratiqués par chaque commerçant. Une fois votre commande passée, chaque professionnel prépare votre commande pour la livraison ou le retrait en magasin, selon le service proposé. Certains professionnels, vous proposent de découvrir leur catalogue de produits en ligne et vous permettent de les contacter directement par e-mail ou par téléphone afin de finaliser votre commande.

Votre commerçant préféré n'est pas référencé sur Achetez Haut Limousin ? N'hésitez pas à lui parler de la place de marché locale pour qu'il puisse y adhérer.

Le Chèque Ôlim : un chèque cadeau 100 % local pour le Haut Limousin

Lancé en octobre 2022, le Chèque Ôlim est utilisable chez les adhérents de la place de marché local en ligne Achetez Haut Limousin et permet ainsi de créer un lien entre le site Web et les professionnels en direct. En effet, le Chèque Ôlim ne peut être dépensé que directement en boutique pour permettre aux détenteurs d'aller à la rencontre des professionnels locaux. À destination des particuliers et des professionnels, le Chèque Ôlim est une idée cadeau qui s'adapte à tous les événements tout en soutenant l'achat local.

Faites vivre votre territoire : consommez local !

AchetezHautlimousin.fr vous permet d'acheter ou de réserver en ligne les produits et services du territoire. Mais si vous en avez l'occasion, le mieux est encore d'aller à la découverte de nos commerçants, artisans et producteurs directement chez eux, dans leur boutique.

**GARAGE AUTOMOBILE
B. LAVALADE**

Entretien - Réparation
toutes marques

V.L - V.U - Moto

Dépannage 24h/24 - 7j/7

05 55 68 71 19

06 45 61 61 41

brigitte.lavalade@akeonet.com

46 rue du lieutenant Lacoste
87300 PEYRAT DE BELLAC

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
5 Mars	Loto	Amicale de l'école
11 Mars	Soirée Théâtre	Peyrat Forme
10 Avril	Repas dansant pour les 30 ans	Vélo nature
30 avril	Marche de printemps	Comité des fêtes
13 mai	Soirée Country	Mouvement Danse
10 Juin	Course classique Féminine	Association Cyclisme Au Féminin
23 Juin	Rand'omelette	Vélo nature
15 Juillet	Marché festif	Marchés festifs Peyrat & Bellac
22 Juillet	Fêtes de l'été	Comité des fêtes
23 Juillet	Vide grenier	Comité des fêtes
13 Août	Journée Gartempe 206	Association Gartempe 206
19 Août	Marché festif	Marchés festifs Peyrat & Bellac
26 Août	Fête des associations	Municipalité et associations
23 Septembre	Repas dansant tête de veau	Comité des fêtes
21 Octobre	Marché de la mer	Marchés festifs Peyrat & Bellac
22 Octobre	Concours de belote	Comité des fêtes
31 Octobre	Marche d'halloween	Vélo nature
8 et 9 Décembre	Téléthon	Comité local Peyrat et Bellac